



Avis d'appel d'offres international N°31/2017

Acquisition de deux ambulances type «C»

L'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA) se propose de lancer un appel d'offres international pour la fourniture de deux ambulances type « C ».

Les fournisseurs des ambulances ou leurs représentants officiels peuvent retirer les cahiers des charges auprès du siège de l'OACA (bureau N°211) contre le paiement de la somme non remboursable de cinquante dinars tunisiens (50 D.T).

Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée portant l'adresse de l'OACA, le numéro de l'appel d'offres et la mention :

**« A NE PAS OUVRIR
APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°31/2017
ACQUISITION DE DEUX AMBULANCES TYPE « C »**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et deux enveloppes intérieures cachetées :

- Les pièces administratives prévues à l'article 5.1.1 du cahier des conditions d'appel d'offres et un cautionnement provisoire d'un montant de Trois Mille Cinq Cents Dinars (3500 DT), ou la caution qui le remplace, d'égal montant, délivrée par une banque tunisienne, valable pendant une durée de 120 jours à compter du jour suivant la date limite de remise des offres .
- Une enveloppe « T » comportant l'offre technique mentionnée à l'article 5.1.2 du cahier des conditions d'appel d'offres.
- Une enveloppe « F » comportant l'offre financière mentionnée à l'article 5.1.3 du cahier des conditions d'appel d'offres.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par Rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de l'OACA contre décharge, au nom de monsieur le Président-Directeur Général de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports à l'adresse suivante : « Siège Social 2035 Aéroport International de Tunis-Carthage ».

La date limite de réception des offres techniques et financières est fixée au **Vendredi 08 Décembre 2017 à 10H00**, le cachet du bureau d'ordre central faisant foi.

La séance publique d'ouverture des offres sera tenue le **Vendredi 08 Décembre 2017 à 10H30**, au siège 1 de l'OACA (salle de réunion 2^e étage), en présence des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une procuration).

Les soumissionnaires resteront liés par leurs offres durant Cent vingt jours (120) jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.